

PRÉSENTATION DU BUDGET 2018

Séance extraordinaire du 14 décembre 2017

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir, en cette fin d'année, de vous présenter le budget de la municipalité de Saint-David pour l'exercice financier 2018.

Nos défis demeurent les mêmes :

- Maintenir le niveau de taxation foncière au plus bas possible malgré des obligations de plus en plus grandissantes;
- Dispenser des services municipaux de qualité au meilleur coût possible;
- Poursuivre des interventions d'entretien afin de maintenir le réseau routier municipal et les bâtiments municipaux en bon état malgré des moyens financiers réduits.

Plusieurs actions figurent à l'agenda du Conseil pour l'année 2018 :

- Mise en ligne du nouveau site Internet de la municipalité;
- Mise à jour du plan d'action et du programme de prévention requis pour maintenir l'adhésion de la Municipalité à la Société Mutuelle de Prévention inc.;
- Optimisation et élaboration d'outils en gestion des ressources humaines;
- Installation d'un système de gicleurs automatiques au Centre récréatif pour assurer une meilleure protection de ce bâtiment multifonctionnel;
- Rénovation du bâtiment du 33, rue Principale (salle de l'Âge d'Or) afin de se conformer aux différentes normes en vigueur;
- Réfection du stationnement de la caserne;
- Acquisition de panneaux indicateur de vitesse;
- Interventions d'entretien pour maintenir le réseau routier municipal et les bâtiments municipaux en bon état;

Nous déposons, ce soir, un budget équilibré au montant de 2 098 551 \$. En comparant les budgets 2017 et 2018, nous constatons une augmentation des revenus et dépenses de 8,20 %.

Des dépenses externes sur lesquelles le Conseil ne peut exercer de contrôle représentent près de 9,97 % du total des dépenses, excluant le remboursement de la dette à long terme et du fonds de roulement. La contribution pour les services de la Sûreté du Québec, qui est estimée à 109 616 \$ pour l'année 2018, et la quote-part de la MRC de Pierre-De Saurel pour sa gestion

et son service de la dette, l'entretien du réseau de fibres optiques, le transport adapté et collectif rural, le développement économique et touristique, l'agent de développement rural, l'évaluation foncière et les interventions à caractère supralocal, qui se chiffrent à un montant annuel de 99 589 \$, composent ces dépenses. Ce pourcentage passe à 18,02% si on ajoute le coût pour la gestion des matières résiduelles, les sommes versées à la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre pour la fourniture de l'eau potable et la partie du déficit de l'Office municipal d'habitation de Saint-David attribuable à la municipalité.

Encore cette année, les différentes immobilisations prévues au budget ne nécessiteront pas le recours à l'endettement à long terme, c'est notamment le cas pour les travaux requis à l'immeuble abritant la salle de l'Âge d'Or, la réfection du stationnement de la caserne, l'acquisition de panneaux indicateur de vitesse et l'installation d'un système de gicleurs automatiques au Centre récréatif. Rappelons que les travaux liés aux gicleurs sont admissibles à l'aide financière prévue dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec.

Le taux de la taxe foncière générale, qui n'a pas été augmenté depuis 2016, subira en 2018 une hausse de 0,05 \$ par 100 \$ d'évaluation, soit une augmentation de 6,25 %. Les revenus de la taxe foncière générale représentent environ 53% des revenus prévus. La taxe foncière rattachée à l'acquisition du garage municipal figure au budget pour une 3^e année. Rappelons que cette taxe prévue pour une période de cinq ans prendra fin au cours de l'exercice financier 2020. Les taxes relatives au service de la dette imposées à l'ensemble des immeubles imposables de la municipalité comptent pour 7,12% des revenus prévus. Le règlement d'emprunt relatif aux travaux de voirie effectués dans divers rangs cette année représente près de la moitié de ce pourcentage. Les taxes spéciales et de services, incluant la nouvelle taxe pour la réserve financière constituée en prévision de la vidange des étangs aérés du service d'assainissement des eaux usées, représentent 14,18% des revenus. Les paiements tenant lieu de taxes, les transferts gouvernementaux, les services rendus, l'imposition de droits, d'amendes et de pénalités, les intérêts et les autres revenus représentent environ 25,7% des recettes. Ce pourcentage inclut les sommes versées par les municipalités environnantes avec lesquelles des ententes de fourniture de services pour l'urbanisme et le loisir ont été conclues.

L'administration générale qui regroupe notamment les dépenses liées au Conseil municipal et à la cour municipale, les salaires de l'administration et les contributions d'employeur s'y rattachant, les services professionnels, les assurances rattachées à l'administration ainsi que les frais des services publics et d'entretien pour l'hôtel de ville et l'édifice municipal représente 21,92% des dépenses annuelles. La sécurité publique qui inclut la contribution à la Sûreté du Québec, les dépenses liées au Service de sécurité incendie ainsi que les services de la SPA de Drummond représente 9,13%. Les dépenses liées à la voirie, incluent notamment les salaires, les contributions d'employeur, les services professionnels, l'entretien des véhicules et du garage municipal, la location de matériel et de services pour l'entretien des infrastructures routières, l'enlèvement de la neige, l'éclairage de rues, ainsi que la contribution à la MRC pour le transport adapté et collectif rural représentent 16,09%. L'hygiène du milieu qui regroupe les dépenses liées au service d'aqueduc, au service

d'assainissement des eaux usées et aux matières résiduelles représente 10,90% des dépenses. La contribution de la municipalité à l'OMH de Saint-David, les dépenses reliées à l'entretien de la partie du Centre récréatif occupée par l'installation Le Cheval Marin et la contribution à la Coopérative de Solidarité et de Santé Shooner-Jauvin se retrouvent dans la section Santé et Bien-être du budget et comptent pour 0,36%. Les dépenses reliées à l'aménagement, l'urbanisme, le zonage ainsi qu'à la promotion au développement économique représentent 4,19% des déboursés prévus. La section Loisirs et Culture affiche 9,33% des dépenses et regroupe le salaire du responsable des infrastructures de loisir, de la coordonnatrice en loisir, du personnel lié au camp de jour estival ainsi que les contributions d'employeur, le coût des services publics et les assurances pour le Centre récréatif ainsi que l'ensemble des coûts en lien avec la bibliothèque municipale. Les frais de financement s'établissent à 4,60% des dépenses, les immobilisations à même les revenus sont au montant de 158 925 \$ et représentent 7,57%. Le remboursement de la dette à long terme pour les quatre règlements d'emprunt en vigueur est au montant de 328 160 \$ et représente 15,63% des dépenses prévues. Le résultat de l'affectation du surplus accumulé et du remboursement au fonds de roulement donne un montant de 5 990 \$, soit un pourcentage de 0,28%.

Espérant que ces informations vous permettront de mieux saisir la situation financière de la municipalité, permettez-moi de remercier les membres du Conseil municipal ainsi que tous les employés municipaux qui ont contribué à l'élaboration du budget pour l'année 2018.

Michel Blanchard, maire